

NOTE DE LECTURE

**Rwanda, l'histoire secrète.
Abdul Ruzibiza**

Rony Brauman

2005

Marianne, octobre 2005.

Le *Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) a été créé par Médecins sans frontières en 1999. Sa vocation : stimuler la réflexion critique sur les pratiques de l'association afin d'en améliorer l'action.

Le Crash réalise des études et analyses portant sur l'action de MSF dans son environnement immédiat. Elaborées à partir des cadres et de l'expérience de l'association, ces textes ne représentent pas la « ligne du parti » MSF, pas plus qu'ils ne cherchent à défendre une conception du « vrai humanitaire ». Leur ambition est au contraire de contribuer au débat sur les enjeux, contraintes, limites – et par conséquent dilemmes – de l'action humanitaire. Les critiques, remarques et suggestions sont plus que bienvenues, elles sont attendues.

The *Centre de reflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) was created by Médecins Sans Frontières in 1999. Its objective is to encourage debate and critical reflexion on the humanitarian practices of the association.

The Crash carries out in-depth studies and analyses of MSF's activities. This work is based on the framework and experience of the association. In no way, however, do these texts lay down the 'MSF party line', nor do they seek to defend the idea of 'true humanitarianism'. On the contrary, the objective is to contribute to debate on the challenges, constraints and limits –as well as the subsequent dilemmas- of humanitarian action. Any criticisms, remarks or suggestions are most welcome.

Note de lecture de l'ouvrage *Rwanda, l'histoire secrète*, Abdul Ruzibiza

Rony Brauman

Une juge d'instruction française doit se rendre prochainement au Rwanda pour enquêter sur le rôle de l'armée française avant et pendant le génocide de 1994. Cette procédure pour « complicité de génocide » et « complicité de crimes contre l'humanité » relance les interrogations sur les responsabilités de la politique de François Mitterrand dans le carnage rwandais. On se souvient que l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana, à la suite duquel les tueries avaient commencé, a été imputé par certains à un commando français. L'inanité de ces accusations n'empêche pas leurs auteurs de tenir sur leur position de dénonciation, tant les récits de complot fascinent, à l'instar de celui concernant l'assassinat de Kennedy.

Un ex-officier du Front patriotique rwandais (FPR), la guérilla qui a renversé le régime génocidaire et dont le chef, Paul Kagamé, est depuis lors président du Rwanda, a publié le mois dernier un récit détaillé des méthodes de guerre et de pouvoir du FPR, « Rwanda. L'histoire secrète¹. » Son livre, dont la lecture parfois éprouvante en raison des atrocités dont il témoigne, fait voler en éclats la thèse de la responsabilité française dans l'attentat du 6 avril. L'auteur est déjà connu pour être le principal témoin dans l'instruction dirigée par le juge Bruguière sur cet attentat qui a coûté la vie aux deux pilotes français du Falcon offert par Paris au Président rwandais. Officier de renseignements, il a assisté aux préparatifs et à l'exécution de l'opération sur laquelle il livre des détails d'une précision toute militaire.

Il n'exonère nullement la France de sa responsabilité politique, c'est-à-dire du soutien apporté par nos dirigeants à un régime violent qui faisait mine, il est vrai, de s'amender et de s'ouvrir à la démocratie pour répondre aux attentes de ses amis de Paris. Reproche parfaitement justifié, comme est fondée son analyse selon laquelle l'objectif des troupes françaises était d'empêcher la victoire du FPR. Il rejoint d'ailleurs sur ces points les conclusions de la mission d'information parlementaire mise en place en 1998 et présidée par Paul Quilès.

Abdul Ruzibiza, interdit d'études dans son pays pour cause de discrimination anti-tutsie, a dû quitter le Rwanda à l'adolescence pour gagner le Burundi, comme nombre de Rwandais tutsis. À vingt ans, il s'est enrôlé dans le FPR en 1990, l'année où celui-ci lançait depuis l'Ouganda voisin une première offensive contre le régime de Habyarimana, attaque stoppée par des forces françaises dépêchées en urgence.

Entre 1990 et 1994, sous l'égide de la France, des négociations entre le FPR et le gouvernement rwandais ont conduit aux accords dits d'Arusha, aux termes desquels le multipartisme et la liberté d'expression devaient prévaloir et déboucher sur un partage du pouvoir et des forces armées avec la rébellion. Mais, d'un côté comme de l'autre, des forces radicales travaillaient à un scénario du pire dont le livre rend compte à la façon d'une chronique des provocations et d'une marche vers le chaos. Le multipartisme, imposé par la France comme gage de démocratisation, a sans doute permis une certaine ouverture politique mais il a masqué la mise en place de formations extrémistes appelant à la liquidation des Tutsis. Des milliers de personnes ont été massacrées au cours de cette période, pas seulement par les milices à la solde du pouvoir mais aussi par les forces du FPR. L'élimination du Président du Rwanda fut décidée dans ce contexte, le 31 mars 1994, par Paul Kagame, qui n'ignorait pas qu'elle déclencherait à son tour des massacres.

¹ Editions Panama.

Près d'un million de Rwandais tutsis furent tués dans les cent jours suivant l'attentat, selon un plan mis au point par l'entourage du Président. Pour le lieutenant Ruzibiza, qui a participé à la bataille de Kigali et a perdu toute sa famille dans le génocide, le général Kagame avait la possibilité de gagner cette guerre sans négliger de protéger les civils tutsis, en particulier dans les régions du pays où ils étaient majoritairement regroupés. Mais le chef de la rébellion, « préoccupé uniquement par la conquête rapide et à tout prix du pouvoir », n'était guère enclin à épargner des vies humaines, et pas plus des vies de Tutsis que d'autres.

Son armée s'est illustrée, à partir de 1997, dans une guerre de conquête, de pillage et de tueries au Zaïre voisin, devenu République démocratique du Congo, sous prétexte de poursuite de soldats et miliciens de l'ancien régime. Plusieurs centaines de milliers de civils ont été tués au cours de cette invasion et des opérations de répression interne destinées à éradiquer toute opposition. C'est ce qui conduit Abdul Ruzibiza, réfugié depuis cinq ans en Norvège, à accuser le régime rwandais actuel de génocide des Hutus. Si les faits qu'il rapporte sont incontestables, l'interprétation qu'il en donne est discutable. Ce régime s'abrite derrière les victimes du génocide de 1994 pour exercer sa terreur en toute impunité. Mais, contrairement à ses prédécesseurs, il ne cherche pas à les éliminer dans leur totalité – ne serait-ce que parce qu'il constituent 80% de la population. Dans une préface limpide où elle restitue notamment l'environnement de vives controverses dans lequel prend place ce témoignage, la sociologue Claudine Vidal explique de façon convaincante pourquoi, selon elle, il s'agit de « faits comparables mais non semblables. » Aucun tribunal n'est en mesure aujourd'hui de juger ces crimes. Pour Ruzibiza comme pour de nombreux Rwandais, la seule issue est de voir la justice entreprendre de juger tous les massacres commis au Rwanda et pas seulement sur ceux commis par l'ancien gouvernement. Comment ne pas le soutenir ?